



25 Bld Besson Bey 16023 ANGOULEME
Tél. 05 45 38 60 60

DGA – Cohésion territoriale et appui aux communes – Médiathèque l'Alpha

DECISION PAR SUBDELEGATION D'ATTRIBUTIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

MÉDIATHÈQUE L'ALPHA : CONTRAT DE PROJECTION PUBLIQUE DU FILM «ALIEN : LE HUITIÈME PASSAGER »

N° 2024 - D - 28

Le PRESIDENT de la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION de GRAND ANGOULEME,

Vu, le code général des collectivités territoriales,

Vu, la délibération du conseil communautaire portant délégation d'attributions au président,

Vu, l'arrêté n°103 du 23 mars 2022 de Monsieur le Président subdéléguant à Monsieur Gérard DESAPHY, en sa qualité de vice-président, une partie de ses attributions déléguées par la délibération susvisée,

DECIDE

Article 1^{er} – Est approuvé le contrat de projection publique non commerciale du film « Alien : le huitième passager » passé entre Swank Films Distribution France, SARL situé 3 avenue Stephen Pichon 75013 Paris et GrandAngoulême pour l'Alpha médiathèque.

Article 2 – Le contrat prévoit une diffusion du film à la médiathèque l'Alpha, le vendredi 9 février 2024 à 18h00.

Article 3 – GrandAngoulême s'engage à verser la somme de 270,00 € HT (TVA 5,5%) à Swank Films Distribution France.

Article 4 – Monsieur le directeur général des services et Monsieur le trésorier municipal de la communauté d'agglomération sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution de la présente décision.

Angoulême, le - 6 FEV. 2024

Pour le Président,
Le Vice-Président,

Gérard DESAPHY

Reçu en Préfecture
Le : - 6 FEV. 2024
Affiché ou notifié
Le : - 6 FEV. 2024